

LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Qu'est ce que la valorisation énergétique ?

La valorisation énergétique permet d'utiliser comme source d'énergie renouvelable les déchets qui n'ont pas pu être ni recyclés ni compostés.

Issus de refus de tri, les déchets combustibles permettent de produire de la chaleur et/ou de l'électricité, en remplacement d'énergies fossiles comme le charbon, le pétrole ou le gaz naturel. Ils sont riches en énergie, stockables et facilement transportables.

Les déchets combustibles peuvent être utilisés dans un procédé industriel de fabrication (cimenterie, papeterie...) ou dans des chaufferies collectives, par exemple.

Que sont les CSR ?

Avant d'être utilisés, les déchets combustibles doivent être transformés en Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Ils sont transportés dans l'usine de Beaugard-Baret afin d'y être préparés.

Comment ça marche ?

1 La réception et le tri des déchets :

Les déchets combustibles sont déversés dans la fosse, puis passent sur la chaîne de tri. Les machines réduisent les déchets en petits morceaux, retirent les métaux et les déchets qui contiennent du chlore.

2 Le séchage et le contrôle de qualité :

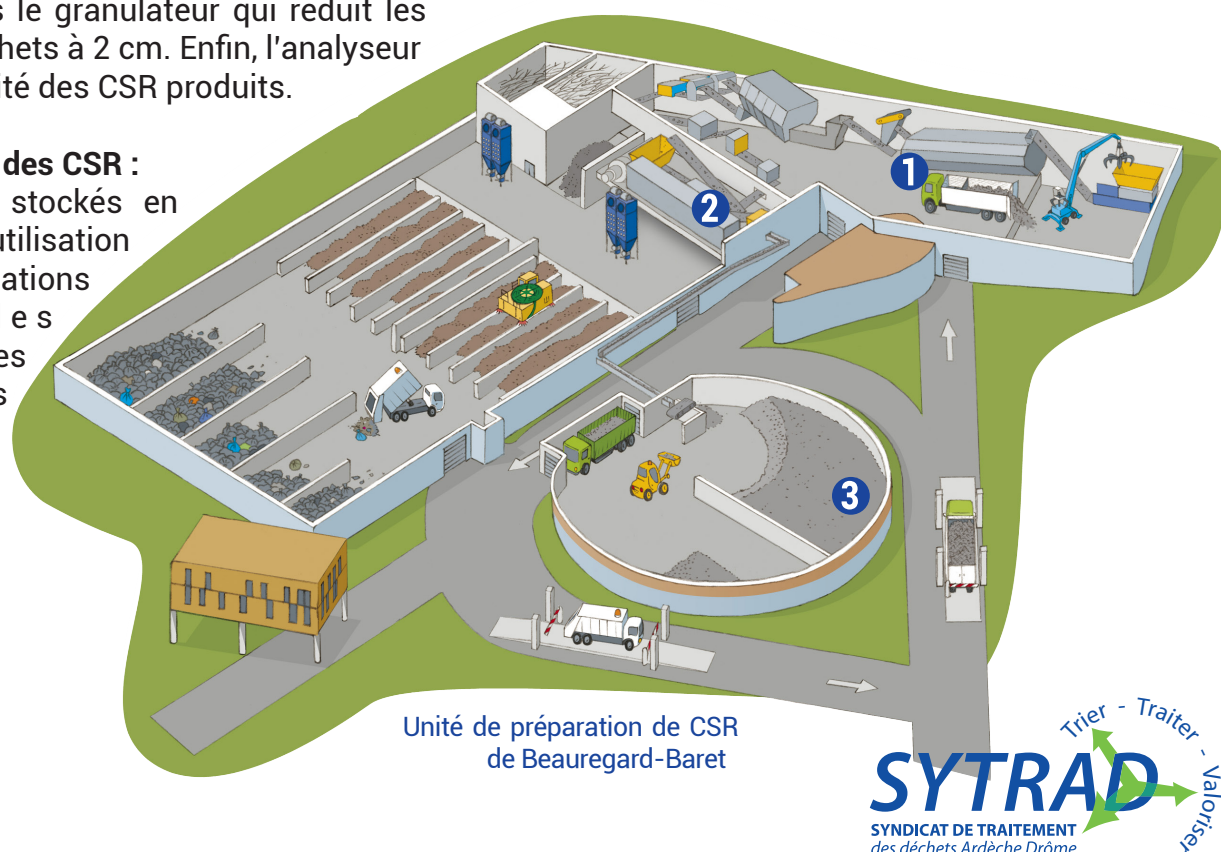
La matière passe dans le sécheur, à environ 60°C, puis dans le granulateur qui réduit les copeaux de déchets à 2 cm. Enfin, l'analyseur contrôle la qualité des CSR produits.

3 Le stockage des CSR :

Les CSR sont stockés en attendant leur utilisation dans des installations industrielles ou dans des chaufferies collectives.

Quels sont les objectifs de la valorisation énergétique ?

- Réduire les quantités de déchets enfouis dans les installations de stockage.
- Assurer la valorisation des déchets qui ne peuvent être recyclés en l'état des techniques actuelles.
- Limiter la consommation et la dépendance aux énergies fossiles.



LA VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Peux-tu citer des exemples de déchets combustibles issus de la poubelle d'ordures ménagères ?

.....

.....

Lis attentivement ce texte :

Dans le centre de valorisation, les déchets combustibles (comme les plastiques non recyclables ou les textiles) sont séparés des autres déchets sur la chaîne de tri. Ils sont envoyés à l'usine du SYTRAD de Beauregard-Baret pour être préparés.

Là-bas, on les broie et on les coupe en morceaux, on enlève les métaux qui se trouvent dedans, on les sèche...

Après cette préparation, ils deviennent des Combustibles Solides de Récupération (CSR).

Ils seront ensuite utilisés dans des unités de valorisation énergétique. Cela veut dire qu'en les faisant brûler, on pourra fabriquer de la chaleur ou de l'électricité, utile pour le fonctionnement d'une usine ou d'une chaufferie collective par exemple.

Ces déchets seront brûlés à la place d'énergies fossiles, comme le pétrole ou le charbon.

Ainsi, on économise des ressources naturelles et on évite que ces déchets ne soient enfouis.

En brûlant 1 tonne de CSR, on économise 500 kg de charbon ou 500 litres de fioul.

En t'aidant du texte ci-dessus, remplis ces mots-croisés :

Horizontal :

1- Richesse offerte par la nature et exploitée par l'homme

2- Permet de fournir de la chaleur ou de l'électricité

3- Déchets que l'on peut brûler

Vertical :

4- Permet de donner de la valeur aux déchets

5- Synonyme d'incinérer

6- Une sorte d'énergie fossile

